UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES

Université de Paris

COMMENT UTILISER SON COMPTE PERSONNEL DE FORMATION?

CPF

Dispositif de financement de la Formation Professionnelle

SERVICE COMMUN DE FORMATION CONTINUE
45, rue des Saints Pères - 75270 Paris Cedex 06
Tél : 01 76 53 46 30 - Mail : formation.continue@scfc.parisdescartes.fr

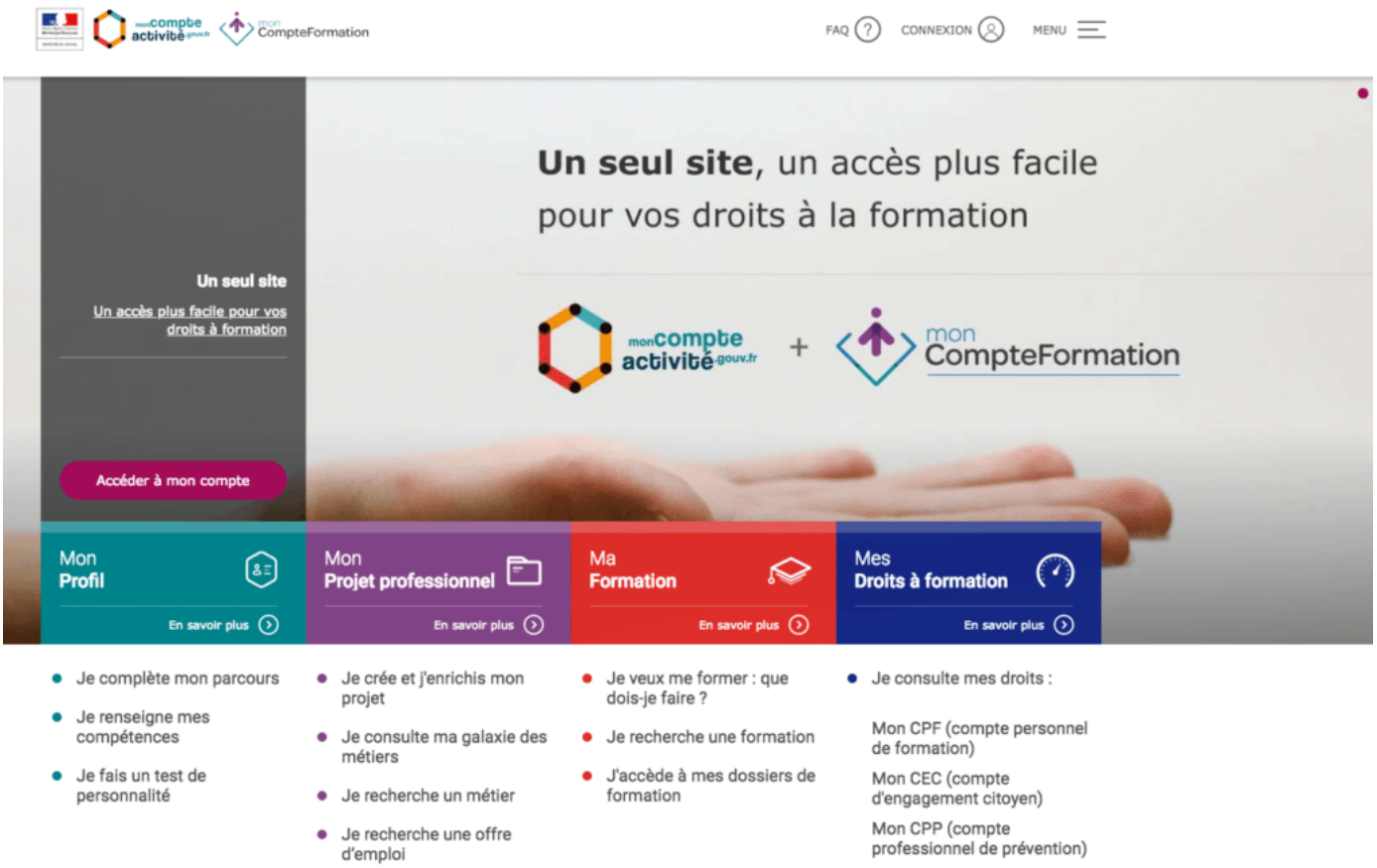
COMMENT UTILISER SON CPF?

Depuis le 1er janvier 2019, le fonctionnement du compte personnel de formation a changé. L'objectif est de simplifier l'accès aux formations et redonner la main aux actifs sur leur avenir professionnel.
Vous trouverez dans cette page toutes les informations qui vous concernent sur le nouveau CPF.
Nous vous invitons également à consulter la page Compte personnel de formation du Ministère du travail.
Le site www.moncompteactivite.gouv.fr est le portail officiel du gouvernement regroupant toutes les informations sur le CPF et celles associées à votre compte.
Pour connaître le crédit de formation dont vous disposez, vous devez tout d'abord créer votre compte en indiquant vos nom et prénom, votre numéro de sécurité sociale, votre adresse e-mail et mot de passe.

Une fois ces éléments renseignés, votre inscription est validée et vous pouvez accéder immédiatement à votre compte personnel de formation. Pour les connexions suivantes, seuls votre numéro de sécurité sociale et votre mot de passe vous sont demandés.

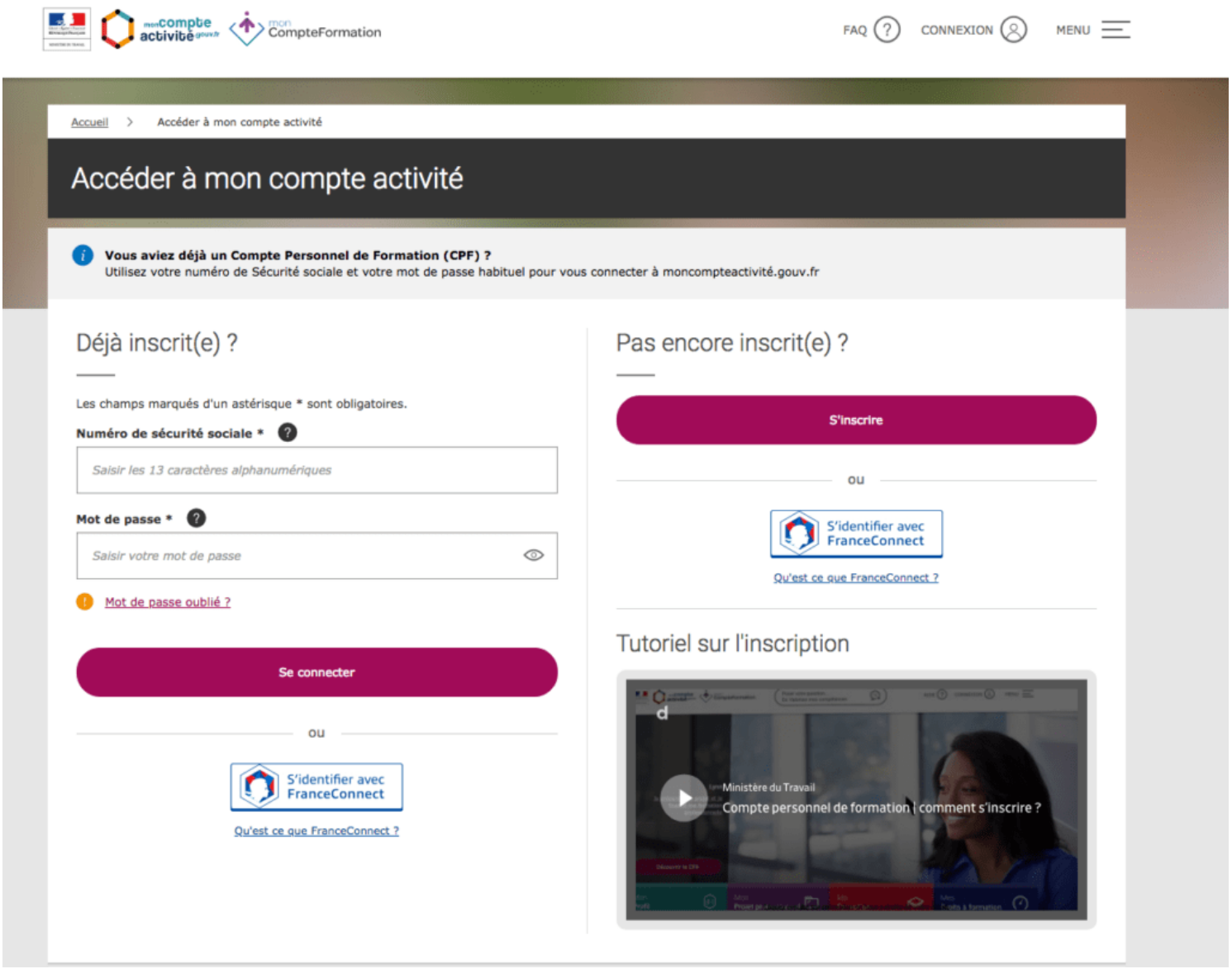
Ci-dessous, le mode d'emploi pour la création du compte personnel de formation (CPF)

1. Créez votre compte en cliquant sur « CONNEXION »



SERVICE COMMUN DE FORMATION CONTINUE
45, rue des Saints Pères - 75270 Paris Cedex 06
Tél : 01 76 53 46 30 - Mail : formation.continue@scfc.parisdescartes.fr

2. Vous accéder à votre espace sécurisé dans lequel vous pouvez renseigner votre profil et votre parcours, votre projet professionnel, trouver votre formation et bien sûr connaître le montant de vos droits.



3. Laissez-vous guider par le site conçu de manière très intuitive pour vous permettre de faire le meilleur choix d'évolution professionnelle.

Et n'hésitez pas à nous poser toutes vos questions sur votre projet professionnel

